

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	Mercredi 07 Avril 2021	<b>Séance du : Mardi 13 Avril 2021</b>
		L'An Deux Mille Vingt et un, le treize avril, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	<b>Votes : 44</b>	
Présents : 36	Pour : 44	
Absents : 1	Contre :	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet) M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean Claude LACROIX (Ceyras), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault) représenté par M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée par Mme Véronique DELORME (Clermont L'Hérault), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)

Absent(e)s : M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault).

## 19. Budget primitif 2021 – Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol

Monsieur REVEL donne lecture du projet de budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol,

Considérant le projet de Budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le Budget primitif 2021 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2021	Chap.	Désignation	BP 2021
011	Charges à caractère général	20 000.00	70	Produits des ventes	95 520.00
66	Charges financières	54 400.00	76	Produits financiers	22 000.00
042	Stocks	2 143 815.00	042	Stocks	2 100 695.00

043	Stocks financiers	32 400.00	043	Stocks financiers	32 400.00
023	Virement à la section d'invest.	900 385.69	002	Résultat antérieur reporté	900 385.69
<b>Total Fonctionnement</b>		<b>3 151 000.69</b>	<b>Total Fonctionnement</b>		<b>3 151 000.69</b>

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2021	Chap.	Désignation	BP 2021
16	Remboursement d'emprunts	129 000.00	16	Avance	142 480.00
040	Stocks	2 100 695.00	27	Autres immobilisations financières	38 920.00
001	Résultat antérieur reporté	995 905.69	040	Stocks	2 143 815.00
			021	Virement de la section de fonctionnement	900 385.69
<b>Total Investissement</b>		<b>3 225 600.69</b>	<b>Total Investissement</b>		<b>3 225 600.69</b>

Considérant l'avis favorable émis par la commission ressources et moyens généraux du 06 avril 2021,

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

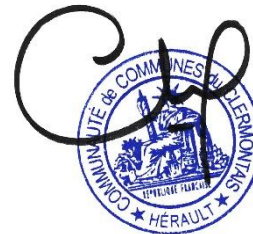
**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** le budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol, pour l'exercice 2021 tel que présenté,

**CONFIRME** que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
De communes du Clermontois,



Claude REVEL.